LETTRES

DE M. le Marquis D'ESCAYRAC, Colonel des Grenadiers - Royaux de la Guienne.

PREMIERE LETTRE.

A Lothure en Querci, ce 14 Décembre 1790.

UNE quantité de Payſans de la Province ſont en mouvement pour piller, détruire & brûler les Châteaux & les Maiſons apparentes. Dès que je fus inſtruit de cette nouvelle inſurrection, qui a pris naiſſance au-deſſus de Cahors, je me rendis dans la ville de Caſtelnau, où je raſſemblai tous les gens de bonne volonté des environs pour marcher ſur le champ au ſecours des malheureux. Mais à peine ma coalition fut-elle formée, que la Municipalité de Cahors en fut inſtruite, & fit afficher une Proclamation (qui n'avoit certainement que moi pour objet, comme c'eſt clairement énoncé) pour défendre à tous Etrangers d'entrer dans cette Ville, & à tous ceux qui y

étoient d'en ſortir dans deux heures, même les malheureux incendiés qui venoient de s'y réfugier. Deux Commiſſaires furent chargés, avec la garde nationale, de faire exécuter cette étrange Ordonnance : auſſitôt que j'en fus averti, je partis pour Cahors à crève cheval. Je fus deſcendre aux Trois-Rois, où logeoit M. le Comte d'Eſparbès, à qui j'eus l'honneur de demander un Détachement pris dans les troupes réglées qu'il avoit à ſes ordres. Ce Général crut ne devoir pas me l'accorder d'après les oppoſitions de la Municipalité & du Département. Alors je fis une réquiſition très-forte au Département pour le rendre reſponſable de tous les événemens qui réſulteroient de ſon inſouciance. Je ſignai le premier cette réquiſition, qui le fut auſſi par Meſſieurs de Laroque, & de Beaumont, & ſix autres perſonnes. Pluſieurs autres s'y étant refuſées. Dans cet intervalle, on avertit le maître de l'Auberge qu'on brûleroit ſa maiſon s'il me logeoit ; menace dont il vint me faire part devant M. le Comte d'Eſparbès. Je répondis que j'étois inacceſſible à toute crainte ; & de ſuite j'envoyai prier deux Conſuls de ſe tranſporter à l'Auberge. Je leur fis répéter par l'Aubergiſte ce qu'il venoit de me dire ; mais ils me répondirent qu'ils ne pouvoient pas répondre du Peuple. Moi, je leur dis que j'en répondois, parce que je n'étois pas ſans appui.

Voyant que je ne pouvois rien obtenir à Cahors, je ſuis revênu chez moi, où j'ai formé une coalition de bons & braves Citoyens, pour aller demain au ſecours de mes voiſins, à trois lieues, car on a encore reſpecté mon enceinte, connoiſſant mes diſpoſitions.

SECONDE LETTRE.

Dimanche 19, après minuit.

VOICI le détail très-véridique des horreurs que nous éprouvons, depuis mon voyage de Cahors, dont je vous ai parlé. Les ravages continuant avec le même excès, je me ſuis occupé de raſſembler quarante braves gens, dont vingt-cinq à cheval & quinze à pied. Je les avois diviſés dans pluſieurs Châteaux, & établi une correſpondance de manière à pouvoir ſe réunir tous au premier avis, dans le lieu attaqué, en obſervant de ne point faire d'attaques partielles. Malgré mon ordre, (car on m'avoit honoré du Commandement) un poſte compoſé de huit Cavaliers, apprenant que pluſieurs Châteaux des environs de Moncuq vont être attaqués, ils partent comme des étourdis, hier au ſoir (18) ſe rendent dans cette Ville là; & comme ils y étoient fort connus, ils furent reçus à merveille par la Municipalité, qui

ut au-devant d'eux, en les louant de leur zèle. Il étoit neuf heures du ſoir, & le temps étoit affreux. Ils ſe rendent chez Madame de Vivans, qui leur donne à ſouper. A peine ſont-ils à table, qu'on leur tire plus de cent coups de fuſil des fenêtres de la Maiſon de Ville, dirigés ſur celles de la ſalle à manger. Les balles n'atteignirent que les plats & les bouteilles. En même-temps des gens montés ſur le toît de la maiſon démoliſſent les cheminées. Alors ce petit Détachement ne prenant conſeil que de ſon courage, ſort de la maiſon pour ſe faire jour. A peine furent-ils dans la rue, qu'ils furent aſſaillis de toute part de coups de fuſil, auxquels ils ripoſtèrent tout en cheminant vers une vieille tour, d'où ils ont fait feu pendant deux heures. Mais toute la Ville étoit contre eux, même ceux qu'on penſoit devoir être pour : excepté le brave M. d'Ailly.

Les cloches de la Ville, de même que celles du voiſinage, ſonnoient le tocſin : ces Meſſieurs deſcendent de la tour & percent au travers de leurs ennemis avec une intrépidité de l'autre ſiècle ; ils ſortent de la Ville en combattant, chez un Gentilhomme voiſin, parent de pluſieurs d'entre eux, qui a l'infamie de refuſer ſa porte. Pourſuivis de tous côtés, ils profitent de l'obſcurité de la nuit pour m'envoyer demander du ſecours. Je ſaute de mon lit, j'envoye des

exprès pour ramaſſer mon monde, à qui j'ai donné un point dé réunion, & je pars. Mais heureuſement j'apprends en chemin qu'ils ſont ſauvés, & qu'ils ſont chez ma ſœur. Je leur mande de venir me joindre tout de ſuite dans un château voiſin, où j'avois indiqué le rendez-vous général pour les ſecourir. A peine ſommes-nous réunis ce matin au point du jour, que nous apprenons que ſix cents brigands ſont dans la maiſon de M. Duc, Conſeiller à l'Election de Cahors. Je pars dans l'inſtant. A peine ſuis-je apperçu de cette canaille, qu'elle fuit vers un village voiſin, & ſe porte ſur la hauteur où eſt l'Egliſe. Deux Officiers Municipaux viennent à moi, faiſant ſemblant de déplorer la conduite de leurs habitans, & diſant que ſi je veux leur parler, je les aurois bientôt rappelés à la raiſon. Ne me doutant pas du piège qu'on me tendoit, je vais droit au Village ; mais voyant s'accroître l'attroupement au bruit du tocſin, & qu'on nous faiſoit d'horribles menaces, j'arrête ma petite troupe, & fans mettre pied à terre à mes gens de cheval. Le local ne permettant pas aux chevaux d'agir, je diviſe ma troupe en deux, & je renvoie le Maire à ces gens-là pour leur dire que je veux leur parler raiſon, & les faire renoncer, en les éclairant, à la conduite horrible qu'on leur fait tenir : alors les menaces ceſſent, ils poſent leurs fuſils à terre, & le Maire

vient me prier d'approcher. Je le ſuis ; mais dès que j'ai été à trente pas d'eux, ma troupe étant reſtée à quatre-vingts, on m'a tiré un coup de fuſil à la tête qui m'a renverſé. Alors ma troupe a fait feu en détail : l'homme qui m'a bleſſé a été tué roide, ainſi que pluſieurs autres : un grand nombre de bleſſés. Le feu a duré long-temps avec un grand déſavantage de leur côté, quoiqu'ils fuſſent dans les clochers & dans les maiſons : à peine ſe montroient-ils qu'ils étoient morts. Enfin, ayant tout-à-fait réconvré mes ſens, j'ai repris le commandement, & j'ai défendu qu'on mit le feu au Village, tant à cauſe des innocentes victimes qui auroient péri, que de l'Egliſe & du Presbytère.

Les coquins ayant décampé par les derrières du Village, & voyant trois de mes compagnons bleſſés, & un cheval tué, je me ſuis retiré en bon ordre dans la maiſon d'où j'étois parti, où j'ai laiſſé aſſez du monde pour la garantir ; après quoi je ſuis venu, avec un partie de ma troupe à cheval, coucher chez moi. J'ai appris, en arrivant, que le feu étoit, depuis trois heures, au château de Marſillac, appartenant à M. de Saint-Jean, de Moiſſac. Malhenreuſement je ne peux y porter aucun remède, puiſqu'il eſt preſque conſumé. Depuis ſix jours, dix ou douze maiſons ou châteaux ſont ſaccagés, démolis ou brûlés. J'ai fait panſer ma bleſſure

qui n'eſt pas dangereuſe, quoique les bales aient labouré ma tête. On vient de lever l'appareil, & demain, en bonnet de nuit, quoique ſouffrant beaucoup, je ſerai à cheval, non pour défendre mes propriétés, car je n'ai rien à craindre de ma Communauté; mais pour ſecourir mes voiſins. Si je ſuis tué, je vous fais mes adieux de tout mon cœur, & à ceux qui s'intéreſſent à moi. Mais juſqu'à la mort, je défendrai la vie & les propriétés des honnêtes-gens, ſi je le puis.

Pour augmenter notre affreuſe poſition, Cahors a envoyé cent cinquante hommes à Caſtelnau, non pour nous défendre, mais pour nous pourſuivre, ſous prétexte que nous ſommes raſſemblés pour une contre-révolution. Enfin, tant d'horreurs font frémir, & verſer des larmes de douleur & de rage.

Je vous prie de faire connoître ce que nous éprouvons & ce que nous avons fait; car je ne ſerois pas étonné qu'on qualifie d'aſſaſſins une réunion de Citoyens qui n'ont pris les armes, & ne ſacrifient leur vie que pour garantir celles de leurs compatriotes, & leurs propriétés.

TROISIÈME LETTRE.

Ce 23 Décembre 1790.

Vous devez être informé ſans doute, Monſieur, de toutes les horreurs qui ſe commettent dans cette malheureuſe Province ; mais comme vous en ignorez ſans doute tous les détails, & qu'il eſt infiniment précieux que vous les connoiſſiez dans toute leur intégrité, pour vous mettre en même de repouſſer les calomnies que l'on met aujourd'hui à la place de la vérité, & que vous puiſſiez rendre juſtice à la conduite loyale de quelques braves gens qui nous ſommes réunis pour défendre la vie & les propriétés de nos voiſins, car à peine nous ſommes-nous occupés des nôtres : je vais vous faire l'hiſtorique fidelle depuis le commencement de inſurrections de cette année juſqu'à ce moment-ci.

Il y a trois ſemaines à peu près qu'un grand nombre de payſans des environs de Gourdon, dans le haut-Querci, entrerent armés dans cette ville, & y commirent les plus grands déſordres, & pillerent & brûlerent un grand nombre de châteaux & maiſons des environs. Dès que

j'appris cette affreuſe nouvelle, je me rendis dès l'inſtant dans la petite ville de Caſtelnau, où j'invitai vingt perſonnes à marcher au ſecours des malheureux; mais à peine mon projet fut-il connu, que la Municipalité de Cahors s'empreſſa de faire publier une proclamation, par laquelle il étoit défendu à tout étranger non domicilié d'entrer dans cette ville, & à tous ceux qui pourroient y être, d'en ſortir dans deux heures, & fit viſiter toutes les maiſons & auberges par deux commiſſaires ſuivis de la garde nationale, pour faire exécuter leur proclamation, ſous le prétexte qu'on vouloit tenter une contre-révolution dans cette ville, où il n'y avoit certainement perſonne qui en eût ni la poſſibilité ni l'intention. Comme j'étois convaincu qu'on avoit mal interprété mes ſentimens & mes projets, & que cette proclamation me regardoit en partie, je me rendis ſeul à Cahors, je deſcendis à l'auberge des Trois-Rois, où logeoit le comte d'Eſparbés, commandant de la Province. Mon premier ſoin fut de le voir, & de le conjurer d'envoyer des troupes au ſecours des infortunés qu'on incendioit, & que je marcherois auſſi avec grand plaiſir pour la même cauſe, quoiqu'ils fuſſent à ſeize lieues de ma réſidence. Il me répondit qu'il étoit lié par le Département & par la Municipalité, & qu'il ne pouvoit rien ordonner ſans leur réquiſition, & qu'il l'attendoit l'ayant ſollicitée. Comme je

finiſſois ma converſation avec lui, l'aubergiſte entra dans ſa chambre où nous étions pluſieurs raſſemblés, & me dit qu'il ne pouvoit pas me loger, parce qu'on le menaçoit d'incendier ſa maiſon. Je lui répondis que je ne craignois rien, mais que pour ſa tranquillité j'irois coucher chez le comte de Beaumont, où je n'éprouvai aucune inſulte. Le lendemain je remontai à cheval, & je me rendis chez moi; mais à peine y étois-je arrivé, que j'appris de tous côtés & qu'on brûloit & les maiſons & les châteaux du voiſinage : convaincu qu'il ne falloit eſpérer ni demander aucun ſecours des troupes, puiſqu'elles n'étoient pas encore en mouvement, & qu'elles avoient été refuſées à tous ceux qui en avoient réclamé, je crus, avec pluſieurs de mes voiſins, qu'il n'y avoit d'autre moyen à prendre que de s'armer & de ſe réunir pour défendre nos propriétés, & nous porter un ſecours mutuel; mais avant de nous raſſembler nous fîmes une réquiſition à la Municipalité de Lauzerte, pour leur déclarer nos intentions. Les incendies continuant toujours, ſans qu'on prît aucune précaution vigoureuſe pour les arrêter, un gentilhomme de mes voiſins fut averti le 17 de ce mois qu'on pilloit un de ſes châteaux très-près de la ville de Moncuq : il raſſemble tout de ſuite huit de ſes amis, & part ſur le champ pour aller le défendre; mais comme le temps étoit affreux

& la nuit fort obſcure, ils furent forcés de demander aſyle dans cette ville, où un d'eux étoit propriétaire d'une maiſon; mais comme ils étoient en armes, & qu'ils craignoient de cauſer quelque rumeur, ils firent dire le motif de leur conduite à la Municipalité avant d'y entrer. Cette Municipalité, bien loin de leur témoigner aucune improbation, fut les recevoir, en chaperon, à la porte de la ville, & leur donna les plus grands éloges : ils ſe rendirent chez Mde. de Vivans avec tranquillité. Mais à peine furent-ils à table qu'on leur tira plus de cent coups de fuſil, m'ont-ils aſſuré, de la Maiſon-de-ville, au point qu'il y eut pluſieurs bouteilles de caſſées ſur la table qu'ils entouroient, en même-temps on démoliſſoit les cheminées & on découvroit la maiſon. Se voyant perdus, dans cette poſition, ils ne prirent conſeil que de leur courage, & ſortirent tous enſemble dans la rue, en criant que les honnêtes gens ſe retirent, & tirerent quatre coups de fuſil en l'air. Cette fermeté ayant fait reculer les aſſaillans, ils eurent le temps d'arriver ſans accident ſur une petite hauteur à côté de la ville, où ils firent un feu roulant & ſoutinrent un ſiege qui dura une heure. Comme le tocſin ſonnoit dans toutes les paroiſſes de la ville & des environs, & qu'il arrivoit du monde de toute part, ils me dépêcherent un d'entr'eux pour me demander de les ſecourir.

Je ne fus averti de leur position que vers les trois heures du matin. Je dépêche tout de suite des exprès à mes voisins pour nous trouver promptement réunis à un point fixe où je les attendois. Mais à peine fûmes-nous au rendez-vous, que les huit assiégés y parurent, parce qu'ils avoient trouvé un de mes exprès en faisant leur retraite, qui leur fit part de mes intentions. Comme ils avoient grand besoin de repos, je leur proposai d'aller se rafraîchir dans un château qui vient d'être incendié, où ils coucherent. Le lendemain dimanche nous fûmes avertis que huit cents brigands de la paroisse de Saint-Cyprien ou des environs assiegeoient la maison de M. Duc, conseiller à l'Élection. Malgré notre petit nombre, nous n'hésitâmes pas à aller les en chasser. Mais à peine nous eurent-ils apperçus, qu'ils abandonnerent la partie, & nous ne trouvâmes sur le champ-de-bataille que deux barriques de vin presque vides, & deux Officiers municipaux qui, me voyant à la tête de notre troupe, vînrent à moi, & me dirent combien ils étoient pénétrés de l'affreuse conduite de leur Communauté, qu'elle devoit mettre le feu au château de Marsillac & des environs; mais que si je voulois monter au village, où je voyois cette horde de brigands réunis, & leur faire sentir toute l'infamie de leurs projets, ils étoient persuadés que

je les ramenerois à la raiſon, & qu'ils m'écouteroient avec docilité. Animé du déſir de ſauver les propriétés de mon canton, & croyant ces conſuls de bonne foi, je marchai droit au village qui eſt ſur une hauteur, les conſuls très-près de moi; mais dès que les brigands jugerent que j'allois à eux, ils ſe mirent à pouſſer des cris affreux, & nous menaçoient de leurs armes. Quand je fus à cent pas d'eux, je fis arrêter ma troupe, & je dis au conſul de leur dire que je n'avois que de bonnes intentions, & de les faire taire, ſans quoi je les châtierois, ils firent ſilence, en effet, & ceux qui avoient des fuſils & qui étoient dans le cimetiere entouré d'un mur, eurent l'air de les poſer à terre, & quelques-uns des autres vinrent à moi, avec l'air de la confiance, je m'approchai d'eux tout ſeul; & comme je commençois à leur parler, n'étant qu'à trente pas de l'égliſe, dont le clocher, qui eſt une tour quarrée, étoit rempli de ces coquins-là, je reçus un coup de bâton ſur le côté par un des payſans qui m'approchoient le plus près, & un coup de fuſil à la tête qui me renverſa, & on me tira en même-temps plus de dix coups de fuſil, dont la poudre des uns ne prit qu'au baſſinet, & les autres ne m'atteignirent que légérement; mes amis indignés de tant d'horreurs firent feu, mes aſſaſſins furent tués, quelques autres brigands eurent le même ſort, & d'autres furent bleſſés. Je repris

aſſez vite mes ſens, les bales n'ayant que labouré ma tête ſans avoir pénétré, & voyant que le village étoit à-peu-près évacué, j'ordonnai la retraite que nous fîmes en bon ordre, trois de mes compagnons ont été bleſſés & un cheval a été tué ſous l'un d'eux; nous revinmes au château Dugar, d'où mes amis ſe diviſerent, malgré mon avis, pour protéger une plus grande étendue de pays, & je revins chez moi avec pluſieurs perſonnes, où je n'ai ceſſé, depuis ce moment, d'entendre ſonner le tocſin de toutes parts, d'apprendre à chaque inſtant de nouvelles horreurs & d'être continuellement menacé; mais quoique bleſſé à la tête, je ne l'ai point perdue, & je conſerverai le courage juſqu'au dernier moment; ſi la coalition générale de tous les ſcélérats de la contrée ſe réunit contre moi, comme le projet en eſt formé, j'oppoſerai un vigoureuſe défenſe, & ſi mon château eſt forcé par quelque troupe que ce ſoit, je périrai avec elle, & j'aurai la conſolation, en perdant la vie, de la faire perdre à ceux qui la pourſuivent avec tant d'acharnement. Voilà, Monſieur, quelle eſt ma poſition & celle de mes voiſins, perſonne ne voulant nous donner aucune protection, quelque moyen qu'on ait employé pour l'obtenir, malgré les embarras de tous les genres dont je ſuis accablé pour moi & pour les autres; j'ai rendu compte au Roi,

au miniſtre & à l'aſſemblée nationale de nos malheurs.

Vous trouverez ſans doute cette relation mal rédigée, mais l'état où je ſuis, ce que je ſouffre de mes bleſſures, & mon extrême fatigue mérite quelque indulgence; recevez, je vous en prie, Monſieur, l'aſſurance de mon ſincere attachement.

D'ESCAYRAC, *ſigné.*

Ce 25 décembre.

P. S. Depuis la date de cette relation, je me trouve beaucoup mieux de mes bleſſures. Hier un château très-près d'ici a été encore incendié, aujourd'hui le pays paroît plus calme, mais ce calme n'eſt qu'apparent, & je me tiens ſur mes gardes.

Comme la méchanceté s'empreſſera ſans doute de dénaturer tous les faits, je vous prie de les rétablir publiquement tels qu'ils ſont, trente témoins dépoſeront comme moi.